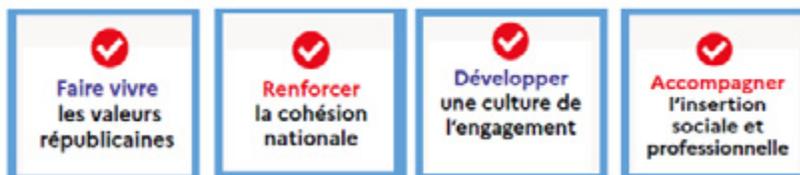




LA LETTRE DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LA MANCHE

Le Service National Universel 2021



Le Service National Universel (SNU) – promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion sociale.

Le SNU, c'est quoi ?

Le SNU se décline pour les jeunes en 3 étapes successives :

- Un séjour de cohésion de 2 semaines (du 21 juin au 02 juillet 2021), en internat, visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense.

- Une Mission d'Intérêt Général (MIG) à réaliser dans le département de résidence, d'une durée de 2 semaines ou 84 heures réparties sur l'année, visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des volontaires dans la société.

- Un engagement volontaire d'au moins 3 mois (facultatif), visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes.

3 ÉTAPES CLÉS



- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département



- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion



- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

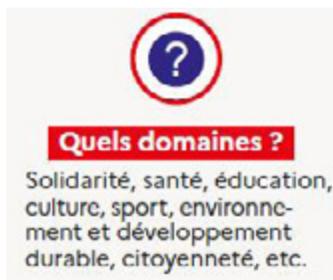
SNU et collectivités

Le SNU peut concerner les collectivités à plusieurs titres :

- être le relais pour informer sur le dispositif auprès des jeunes dans les territoires ;
- être le relais auprès d'associations et/ou partenaires divers susceptibles d'être intéressés pour intervenir ponctuellement durant le séjour de cohésion ;

• être le relais auprès de personnes susceptibles d'être intéressées pour faire partie de l'équipe d'encadrement du séjour de cohésion SNU ;

• relayer l'information concernant les Missions d'intérêt Général (MIG) auprès du secteur associatif notamment et être force de proposition pour accueillir des jeunes en MIG au sein d'une collectivité.



Comment s'inscrire au SNU ?

Tous les jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent vivre une expérience d'engagement volontaire dans le cadre du SNU peuvent s'inscrire via la plateforme :

<https://www.snu.gouv.fr/>

**La date limite d'inscription est le :
Le mardi 20 avril 2021**

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour toute question sur le SNU :
SDJES de la Manche : ddcs-snu50@manche.gouv.fr
02 50 71 50 00

Site officiel du SNU : <https://www.snu.gouv.fr/>

Site des services de l'État de la Manche : www.manche.gouv.fr